



COMMITTEE ON HISTORICAL DEMOGRAPHY

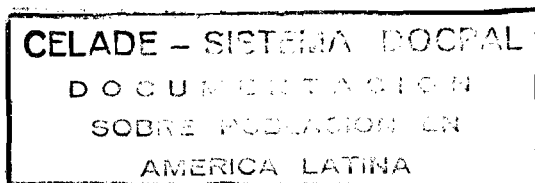
SEMINAR ON ADULT MORTALITY AND
ORPHANHOOD IN THE PAST

San José, Costa Rica
12-14 December 1984

ORPHELINS ET MORTALITE DES ADULTES.
L'EXEMPLE DE LA FRANCE DE 1740 A 1829.

Alain Bideau

Centre Pierre Léon
Laboratoire associé au Centre National de la
Recherche Scientifique - Université LYON 2



CENTRO LATINOAMERICANO DE DEMOGRAFIA (CELADE)
UNIVERSIDAD DE COSTA RICA

1
1
1
1
1
1

A fécondité constante, la proportion d'orphelins de père parmi les enfants d'âge a à la date t dépend de l'âge au mariage du père, de la mortalité de la période qui s'étend de $t - a$ à t et aussi de la mortalité des enfants entre la naissance et t , de même pour les orphelins de mère. Comme il peut être beaucoup plus facile, dans certaines populations, de connaître la proportion d'orphelins à chaque âge que d'enregistrer les décès, il a paru possible de remonter de cette proportion à une estimation de la mortalité. En particulier pour les populations du passé, étant donné que les actes de mariages mentionnent depuis fort longtemps les parents des mariés et indiquent s'ils sont vivants ou morts. On peut ainsi calculer la proportion des orphelins de père ou de mère parmi les mariés de tel âge 1/

Cependant, cette approche s'est révélée plus difficile que prévu, au point qu'elle a été en pratique assez peu utilisée. En effet, il est à craindre que la proportion des orphelins de tel âge calculé à partir des actes de mariage soit entachée d'erreurs non négligeables et systématiques, pour les raisons suivantes :

- la distinction des orphelins et des non-orphelins ne se fait pas assez nettement ; il suffit que le curé ou l'officier d'état civil qui écrit "fils de feu Untel et Untelle" mette un s à feu quand il n'en faut pas ou, au contraire, oublie de le mettre pour que la mère soit considérée

1/ Louis HENRY, "Mesure indirecte de la mortalité des adultes", in Population, 15, 1960, n° 3, pp. 457-466.

comme morte quand elle est vivante et vice versa ; il arrive, en outre, que le rédacteur de l'acte oublie d'indiquer que les parents sont morts mais cet oubli, fréquent dans les périodes anciennes, l'est moins vers la fin de l'Ancien Régime et au début du 19e siècle ;

- on ne mesure pas une proportion d'orphelins dans l'ensemble des personnes de tel âge, mais dans l'ensemble des mariés de cet âge, ce qui introduit un biais s'il y a un lien entre la mort du père, ou de la mère, et le mariage des enfants ; ce biais est à craindre, car la mort du père devait hâter le mariage du fils lui succédant, alors que la mort de la mère pouvait retarder le mariage d'une fille tenue à remplacer sa mère dans les tâches ménagères.

Dans cet article, nous nous proposons d'étudier les relations entre la mortalité des adultes et la proportion d'orphelins à partir des observations sur la survie des parents des mariés recueillies dans l'enquête de l'INED ^{2/} et des tables de mortalité de 1740-1749 à 1820-1829 calculées à partir des données collectées dans cette enquête. Ces tables sont celles de la France entière, ce qui nous oblige à utiliser les données sur la survie des parents pour l'ensemble du pays.

I. LES ORPHELINS DANS LA FRANCE DE 1740 A 1829

Le choix du cadre de l'analyse se heurte à une autre difficulté : sous l'Ancien Régime, la proportion des actes de mariage qui mentionnent à la fois les parents des époux et l'âge des mariés est petite et variable d'une région à l'autre, de sorte que les observations de la France entière, simple addition des observations des régions, pourraient n'être qu'une image déformée de la réalité. En pratique, cette déformation est assez modérée à la fin de l'Ancien Régime.

Nous utilisons aussi une évaluation des erreurs sur la survie des parents des mariés faite par les rédacteurs ou les releveurs des actes de mariage. Cette évaluation, obtenue par comparaison des renseignements donnés par les actes de mariage à ceux que fournit la reconstitution des familles, est assez sommaire, car la comparaison n'a été faite que sur un

^{2/} L'enquête de l'INED repose sur un échantillon d'environ 400 communes, mais avec un plan de sondage tel qu'un acte sur 500 seulement a été exploité complètement, les observations sont assez peu nombreuses à l'échelon régional dès qu'on pousse un peu loin les subdivisions d'après la période, le sexe et l'âge ; il est, par suite, préférable de s'en tenir à la France entière.

échantillon assez petit en raison de la longueur des opérations manuelles qu'elle nécessite. Lorsque la mise sur bande magnétique des fiches de famille, actuellement en cours, sera terminée cette comparaison pourra être entreprise sur l'ensemble des mariages des villages où la reconstitution des familles a été faite et l'on pourra évaluer les erreurs sur la survie d'un des parents suivant que l'autre est vivant ou décédé.

Le tableau 1 donne, pour les garçons qui se marient, la proportion de ceux dont le père est déjà mort et de ceux dont la mère est déjà morte, par décennie de mariage, de 1740-1749 à 1820-1829 ; le tableau 2 donne les proportions analogues pour les filles. Les groupes d'âges retenus vont de 20-24 ans à 35-39 ans pour les garçons et de 15-19 ans à 30-34 ans pour les filles.

TABLEAU 1. FRANCE ENTIERE - PROPORTION p. 1 000

suivant la décennie de mariage des garçons dont

le père est mort

la mère est morte

Décennie de mariage	Age au mariage					Age au mariage				
	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	Moyenne* pondérée	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	Moyenne pondérée
Moyenne	393					287				
1740-1749	434	498	607	677	502	257	348	396	345	322
1750-1759	458	458	578	723	492	327	388	368	554	371
1760-1769	373	494	554	558	462	340	303	360	558	340
1770-1779	407	530	594	774	508	319	358	406	451	356
1780-1789	367	459	623	650	462	300	347	401	610	352
1790-1799	357	434	514	614	428	230	282	364	437	284
1800-1809	390	446	544	655	452	257	324	414	584	328
1810-1819	366	439	565	710	447	256	329	432	591	333
1820-1829	385	426	507	675	437	297	327	415	509	340

* coeff. 373, 410, 163, 54

TABEAU 2. FRANCE ENTIERE - PROPORTION p. 1 000

suivant la décennie de mariage des filles dont

la père est mort

la mère est morte

Age au mariage

Age au mariage

Décennie de mariage	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	Moyenne* pondérée	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	Moyenne pondérée
Moyenne		385								
1740-1749	414	455	469	543	466	233	328	337	423	331
1750-1759	322	443	489	602	462	167	303	367	470	326
1760-1769	355	431	439	469	428	226	276	355	395	309
1770-1779	423	406	533	558	467	281	266	384	504	336
1780-1789	345	333	461	584	407	264	264	340	383	303
1790-1799	323	352	412	549	393	201	243	315	400	280
1800-1809	396	373	418	549	414	246	279	320	452	310
1810-1819	322	360	436	542	402	235	248	333	422	295
1820-1829	306	309	419	552	375	223	273	330	414	302

* coefficient 139, 429, 293, 139

Ces proportions varient beaucoup d'une décennie à l'autre, au moins en partie par hasard. Il vaut donc mieux juger de l'évolution sur l'ensemble des quatre groupes d'âges et à cet effet, une moyenne pondérée des quatre proportions a été calculée avec des poids proportionnels aux mariages à ces âges en 1820-1829. Le graphique 1 montre les variations de ces moyennes pondérées.

Les variations d'une décennie à l'autre sont assez grandes et souvent concordantes. Il y a donc intérêt à les examiner sur la moyenne arithmétique des quatre proportions, dont la courbe représentative se trouve au milieu du graphique 1. 3/ A travers les oscillations assez fortes on devine une évolution qui fait passer la proportion des orphelins de père ou de mère d'un niveau moyen d'environ 400 pour 1 000 en 1740-1749 à un niveau moyen d'environ 370 pour 1 000 en 1800-1829. Entre les deux, 1780-1789, avec une proportion de 380 pour 1 000 est plus proche de 1800-1829 que de 1740-1779, ce qui n'est guère compatible avec une discontinuité marquée due au passage de l'enregistrement paroissial à l'enregistrement civil ; d'autant que si les curés avaient souvent oublié de mentionner que les parents des mariés étaient morts, la proportion d'orphelins devrait être plus petite avant la Révolution qu'après. Cette proportion est au plus bas en 1790-1799, période marquée par un surcroît de mariages en vue d'échapper à la conscription. Y avait-il des exemptions pour les soutiens de famille ? Dans ce cas, on s'étonne que la baisse s'observe pour les filles comme pour les garçons et qu'elle soit plus marquée pour les orphelins de père que pour les orphelins de mère. Sachant que la qualité de l'enregistrement s'est dégradée sous le Directoire, on peut craindre que l'on y ait oublié plus souvent que sous les autres régimes de mentionner dans les actes de mariage si les parents des mariés étaient vivants ou déjà morts.

Dans ce qui précède, les mariés et les mariées ne sont pas observés aux mêmes âges puisque les quatre groupes d'âges utilisés pour chacun partent de 15 ans pour les filles et de 20 ans pour les garçons. Examinons maintenant si à âge égal la proportion des orphelins varie avec le sexe. Pour réduire les fluctuations aléatoires, opérons sur une moyenne pondérée des proportions observées dans les trois groupes d'âges connus communs aux deux sexes, 20-24 ans, 25-29 ans et 30-34 ans, les poids, communs aux garçons et aux filles étant proportionnels à la somme des nombres de mariés et de mariées de chacun des groupes d'âges en 1820-1829. Ces moyennes pondérées figurent au tableau 3.

3/ Moyenne arithmétique des quatre proportions :

1740	405	1790	346
1750	413	1800	376
1760	385	1810	369
1770	417	1820	364
1780	381		

TABLEAU 3. PROPORTION MOYENNE p. 1 000
D'ORPHELINS DE PERE OU DE MERE POUR LES GARCONS ET LES FILLES MARIÉS
DE 20-24 ANS A 30-34 ANS

Décennie de mariage	Orphelins de père		Orphelins de mère	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
1740-1749	488	475	316	347
1750-1759	478	487	358	356
1760-1769	450	440	329	327
1770-1779	486	481	349	352
1780-1789	445	425	335	313
1790-1799	413	408	273	297
1800-1809	437	420	309	324
1810-1819	428	420	314	310
1820-1829	421	392	328	319
Proportion moyenne	450	439	323	327

Sur le graphique 2, la courbe des garçons orphelins de père est légèrement au-dessus de celle des filles dans la même situation. Pour les orphelins de mère, les deux courbes s'entrelacent et l'écart moyen qui les sépare est infime ; pour les orphelins de père l'écart moyen est un peu plus grand, la proportion moyenne des garçons orphelins de père s'élevant à 450 pour 1 000 contre 439 pour 1 000 pour les filles. La différence représente seulement 2,5 % de la proportion d'orphelins de père.

Ces résultats ont de quoi surprendre puisqu'on s'attend que la mort du père avance le mariage d'au moins un garçon par famille et que la mort de la mère retarde le mariage d'au moins une fille par famille. On peut cependant objecter que s'il ne s'agit que de retard au mariage l'intervalle d'âges retenu est trop grand, puisqu'il faudrait que le mariage des garçons et celui des filles soit reporté jusqu'à 35 ans pour que les proportions observées diffèrent. Bornons-nous alors aux garçons et aux filles mariés à 20-24 ans. Les proportions correspondantes, tirées des tableaux 1 et 2 sont illustrées par le graphique 3. Les écarts entre les deux courbes de chaque série sont beaucoup plus apparents que sur le graphique 2, mais ils sont encore en tous sens et les valeurs moyennes restent proches : 393 contre 385, respectivement, pour les garçons et les filles dont le père est mort, 287 contre 276, respectivement, pour les garçons et les filles dont la mère est morte, soit des différences de l'ordre de 2 % pour les enfants orphelins de père et de l'ordre de 4 % pour ceux qui ont perdu leur mère.

Cette fois la mort du père semble hâter un peu le mariage des garçons alors que la mort de la mère semble retarder le mariage des filles. Les différences sont cependant trop faibles pour que cet effet de la mort du père sur le mariage des fils ait été courant 4/, ou qu'il ait été limité aux fils. Comme il ne survivait jusqu'à l'âge adulte que la moitié des enfants, il arrivait souvent que l'exploitation de la terre passe du père au gendre. La mort du père pourrait donc hâter aussi bien le mariage d'une fille que celui d'un fils. Nous sommes donc amenés à conclure soit que la mort du père ne hâte guère le mariage des fils, soit qu'elle hâte

4/ Plaçons-nous dans le cas où la proportion de pères déjà morts parmi les garçons mariés à 20-24 ans serait 0,400 en l'absence de tout lien entre la mort du père et l'âge au mariage des fils et supposons que cette indépendance existe pour .90 % des fils, les 10 % restant ne pouvant se marier avant 25 ans tant que leur père est vivant. Sur 1 000 fils qui se marieraient s'il y avait indépendance, 900 le font sans tenir compte de la survie du père et 360 parmi eux l'ont perdu ; des 100 qui restent, 60 ont encore leur père et ne peuvent se marier à ces âges ; il n'y a donc que 40 mariages parmi eux. Au total, on a donc 400 mariés qui ont perdu leur père sur un total de 940, soit une proportion de 426 pour 1 000, au lieu de 400, et un écart de 6,5 % nettement supérieur à celui qu'on observe.

à peu près également le mariage des garçons et celui des filles. La mort de la mère peut accélérer le mariage d'un fils unique vivant avec ses parents ou d'un fils dans une famille sans fille. Elle est au contraire de nature à retarder le mariage d'une fille ; ici les effets varient avec le sexe des enfants et les résultats obtenus permettent seulement de conclure que ces effets sont l'un et l'autre faibles puisque l'écart moyen entre les deux courbes est petit.

En raison des erreurs de lecture ou de rédaction la proportion apparente des orphelins de mère peut dépendre du destin du père, décès antérieur ou survie. La proportion vraie peut en dépendre aussi, la mortalité d'un des conjoints n'étant probablement pas indépendante de la mortalité de l'autre ^{5/}. Calculons donc les proportions de nouveaux mariés dont la mère est morte, suivant que le père est vivant ou décédé ; ces proportions figurent au tableau 4, qu'illustre le graphique 4.

TABLEAU 4. PROPORTION p. 1 000 DE NOUVEAUX MARIÉS,
GARÇONS ET FILLES, DONT LA MÈRE EST MORTE
SUIVANT QUE LE PÈRE EST VIVANT OU DÉCÉDÉ

Période de mariage	Père vivant Age au mariage				Père décédé Age au mariage			
	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	Moy. pond.	20-24 -ans	25-29 ans	30-34 ans	Moy. pond.
1740-1749	266	295	277	279	337	394	501	387
1750-1759	288	329	296	305	345	434	496	405
1760-1769	282	311	324	300	336	347	422	355
1770-1779	253	329	410	309	338	407	474	387
1780-1789	246	302	325	281	338	393	437	376
1790-1799	222	270	333	259	265	336	420	318
1800-1809	229	275	394	274	335	384	460	375
1810-1819	225	314	379	285	300	352	468	348
1820-1829	260	290	369	290	330	381	455	371

^{5/} Alain BIDEAU, "Widowhood and remarriage", in Journal of family history, spring 1980, pp. 28-43. A. MOGNENEINS (village de la Dombes), entre 1660 et 1739, près de 12 % des époux et de 7 % des épouses décèdent moins de 4 mois après leur conjoint.

La proportion de mariés dont la mère est morte est nettement plus grande - 372 pour 1 000 contre 296 pour 1 000 en moyenne en 1760-1789, 364 pour 1 000 et 283 pour 1 000 en 1800-1829 - quand le père est lui aussi mort que lorsqu'il vit. L'écart varie si peu de 1760-1789 à 1800-1829, qu'on peut négliger cette variation. Comme il est, à priori, peu vraisemblable que les deux causes possibles de cet écart aient varié l'une et l'autre entre ces deux périodes, mais de telle sorte que les effets de ces variations se soient annulés, l'invariance de l'écart signifie bien plutôt qu'aucune des deux causes n'a sensiblement varié de la première période à la seconde.

Les erreurs de rédaction ou de lecture qui, lorsque le père est mort, conduisent le releveur à inscrire la mère comme décédée alors qu'elle est vivante ou vice versa, sont d'autant plus fréquentes que la lecture est plus difficile et que l'acte est moins explicite sur la présence et le consentement de la mère lorsqu'elle survit ^{6/}. L'erreur devrait donc se réduire de 1760-1789 à 1800-1829, mais pas forcément de manière très sensible car les registres paroissiaux de 1760-1789 sont déjà bien tenus.

Une autre erreur, de rédaction, consiste, lorsque le père est vivant et présent, d'omettre d'indiquer que la mère est morte. En raison de l'habitude d'accorder plus d'importance à l'homme qu'à la femme, cette erreur est beaucoup plus à redouter que la précédente. Elle a comme effet de diminuer la proportion des orphelins de mère parmi les mariés dont le père est vivant.

^{6/} Supposons que l'écart de 296 à 372 en 1760-1789 résulte seulement des erreurs envisagées, cela signifie que la vraie proportion de mères mortes est 296 ; comme la valeur moyenne d'orphelins de père est 441 on devrait avoir 131 mères mortes au lieu de 164, la différence, 33, représente seulement 7,5 % du nombre de pères morts. Ainsi avec cette petite proportion de cas où le décès du père est par erreur étendu à la mère, on aboutit à une erreur de 25 % sur la proportion de mères mortes quand le père l'est aussi.

Ces erreurs ne peuvent, cependant, être la seule cause de l'écart observé. Il y a, forcément, une nette corrélation entre la mortalité du père et de la mère comme il y a des différences de mortalité entre milieux sociaux, entre régions, même sans doute, entre villages voisins : la qualité de l'eau consommée varie beaucoup, même à courte distance, l'alimentation est plus ou moins riche et variée d'une région à l'autre, les maisons sont plus ou moins salubres ... 7/. Comme le mari et la femme appartiennent le plus souvent au même milieu social, qu'ils courent les mêmes risques épidémiques, il n'est pas étonnant que leurs mortalités soient liées.

Après avoir souligné que la proportion d'orphelins à un certain âge était un effet de la mortalité qui devait permettre de remonter à la cause, nous avons émis des doutes sur l'application qu'on pouvait être tenté d'en faire aux mariés d'un certain âge classés d'après la survie ou le décès antérieur de leurs parents, et énumérés les raisons, fortes à première vue, de ces doutes ; relation entre le décès des parents et l'âge au mariage des enfants, erreurs des rédacteurs et des lecteurs des actes de mariage. Au terme de l'analyse des tableaux sur les mariages fournis par l'enquête de l'INED, ces réserves paraissent excessives puisqu'aucun des effets attendus des biais et des erreurs n'a été observé avec certitude.

II. RELATIONS ENTRE LA MORTALITE DES ADULTES ET LA PROPORTION D'ORPHELINS

Confrontons ces données à celles de la mortalité des adultes de 1740-1789 à 1820-1829, connue par l'enquête de l'INED 8/.

Le tableau 5 donne, pour les filles seulement à 15-19 ans (par manque de mariages de garçons avant 20 ans), pour l'ensemble des deux sexes de

7/ Alain BIDEAU, Guy BRUNET et R. DESBOS, "Variations locales de la mortalité des enfants : l'exemple de la Châtellenie de Saint-Trivier en-Dombes (1730-1869)", pp. 7-30.

8/ Yves BLAYO, "La mortalité en France de 1740 à 1829", in Population, 30, numéro spécial, novembre 1975, pp. 123-142.

20-24 ans à 35-39 ans, la proportion de mariés qui ont perdu leur père, d'une part, leur mère, d'autre part, dans chacune des décennies 1740-1749 à 1820-1829 et dans les trois périodes 1740-1759, 1760-1789 et 1800-1829. En raison de la moindre qualité de l'enregistrement nous laissons de côté la période 1740-1759, la proportion des orphelins y semble sous-estimée, compte tenu de la surmortalité de 1740-1749.

TABLEAU 5. PROPORTION p. 1 000, DE MARIÉS
GARCONS ET FILLES
ORPHELINS DE PERE ET ORPHELINS DE MERE

Période de mariage	Orphelins de père					Orphelins de mère				
	Age au mariage					Age au mariage				
	15-19* ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	15-19* ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans
1740-1749	414	446	484	580	644	233	297	343	407	407
1750-1759	322	450	472	589	660	167	314	378	414	514
1760-1769	355	406	468	519	604	226	304	328	375	530
1770-1779	423	406	531	579	766	281	288	370	448	535
1780-1789	345	347	460	606	696	264	278	344	393	593
1790-1799	323	354	423	528	628	201	237	299	379	447
1800-1809	396	380	432	546	659	246	269	322	430	567
1810-1819	322	363	437	555	702	235	252	331	428	600
1820-1829	306	343	423	528	649	223	284	328	414	502
Moyenne										
1740-1759	368	448	478	584	652	200	306	360	410	460
1760-1789	374	386	486	568	689	257	290	347	405	553
1800-1829	341	362	431	543	670	223	268	327	424	556

* filles seulement

Les quotients de mortalité moyens à comparer aux proportions d'orphelins ont été calculés à partir des tables de mortalité de la manière suivante. D'après les fiches de famille, l'âge moyen des mères à la naissance de leurs enfants est de l'ordre de 32 ans. En raison de la différence d'âges entre époux, l'âge moyen des pères doit être de l'ordre de 35 ans ; on peut, moyennant une légère correction pour les mariés âgés de 35 et de 40 ans, opérer comme si toutes les mères avaient 32 ans et tous les pères 35 ans.

Ce point précisé, il s'agit de calculer les quotients moyens de mortalité, aq_{35} et aq_{32} des pères et des mères d'enfants ayant l'âge a en 1760-1789 et 1800-1829. Prenons comme exemple les pères d'enfants d'âge a en 1760-1789 : pour $a = 10$, ces enfants sont nés de 1750 à 1779 et ont atteint 10 ans de 1760 à 1789 de sorte que les décennies 1750-1759 et 1780-1789 interviennent dans la mortalité moyenne des pères avec des coefficients proportionnels à 0,5 et les décennies 1760-1769 et 1770-1779 avec des coefficients proportionnels à 1. Pour $a = 20$, les coefficients des décennies 1740-1749 à 1780-1789 sont, obtenus par un calcul analogue, proportionnels à 0,5, 1,5, 2, 1,5 et 0,5, et ainsi de suite. Pour $a = 30$ et $a = 40$, la mortalité d'avant 1740 intervient ; sachant que 1740-1749 a été une mauvaise décennie, la mortalité des décennies 1720-1729 et 1730-1739 a été prise égale à celle de 1750-1759 ; l'erreur qui peut résulter de l'arbitraire de ce choix est très faible.

Le tableau 6 donne le détail des calculs. La correction sus-mentionnée a été évaluée à partir de la table de mortalité de 1760-1769 et de la répartition des naissances d'après l'âge des mères dans les unions formées en 1740-1769 (échantillon nominatif).

TABLEAU 6. CALCUL DU QUOTIENT MOYEN DE MORTALITE
DES PERES DES ENFANTS MARIES EN 1760-1789

Calcul du quotient moyen de mortalité a^q 35. Sexe masculin.

a		1720	1730	1740	1750	1760	1770	1780	Moyen -ne	Correc- -tion	Quotient moyen
10	quotient			171	157	143	128	139	140	-	140
	coefficient				0,5	1	1	0,5			
20	quotient			374	343	327	292	343	327	-	327
	coefficient			0,5	1,5	2	1,5	0,5			
30	quotient		(550)	602	550	530	497	576	546	-	546
	coefficient		0,5	1,5	2,5	2,5	1,5	0,5			
40	quotient	(786)	(786)	836	786	795	768	806	797	- 27	770
	coefficient	0,5	1,5	2,5	3	2,5	1,5	0,5			

Un calcul analogue a été fait pour les mères des mariés de 1760-1789 et de 1800-1829, mais pas pour les pères des mariés de 1800-1829, la mortalité des hommes mariés ne pouvant être calculée pendant la Révolution et l'Empire en raison des guerres. Les quotients ainsi calculés figurent au tableau 7.

TABLEAU 7. QUOTIENTS MOYENS DE MORTALITE a^q x
CORRESPONDANT A LA MORTALITE DE LA FRANCE ENTIERE

Age des enfants	Hommes		Femmes	
	Epoque de mariage des enfants			
	1760 - 1789	1760 - 1789	1800 - 1829	
a	a^q 35	a^q 32	a^q 32	
10	140	143	117	
20	327	294	261	
30	546	483	451	
40	770	709	690	

Les graphiques 5 et 6 permettent de comparer facilement les proportions d'orphelins aux quotients moyens de mortalité. Sur le graphique 5, la proportion de mariés n'ayant plus leur père est nettement plus grande que le quotient moyen de mortalité des pères des enfants (des filles seulement à ces âges) qui se marient avant 20 ans ; à 20-24 ans et 25-29 ans, la proportion d'orphelins de père est à peu près égale au quotient moyen de mortalité des hommes de 35 à 57,5 ans et de 35 à 62,5 ans respectivement ; au-delà, à 30-34 ans et 35-39 ans, la proportion d'orphelins est un peu plus petite que le quotient moyen de mortalité correspondant.

Sur le graphique 6 relatif aux orphelins de mère, les choses se présentent bien différemment : la courbe des proportions d'orphelins est, à chaque période, très au-dessous de celle des quotients moyens de mortalité, sauf pour les filles mariées avant 20 ans, où les deux courbes se coupent. Par comparaison au graphique 5, tout se passe comme si la courbe des proportions d'orphelins était décalée vers le bas d'environ 90 millièmes. Ainsi, la proportion d'orphelins de mère sous-estime fortement la mortalité des femmes mariées. Quelle peut en être la raison ?

Jusqu'ici, nous avons opéré comme si la mortalité des enfants était sans lien avec celle des parents, en réalité elle en dépend de plusieurs manières :

1°- la population n'étant pas homogène, la mortalité des enfants varie d'un milieu de vie - local, régional, social - à l'autre comme la mortalité des parents ; les enfants des milieux de vie favorisés survivent plus souvent que les autres jusqu'à l'âge adulte, la proportion d'orphelins doit sous-estimer la mortalité de l'ensemble des parents ;

2°- même dans une population homogène, la mort de la mère entraîne souvent celle de l'enfant en bas-âge ; en cas de décès en couches, en particulier, la mortalité infantile atteint 600 à 700 pour 1 000 9/.

9/ Alain BIDEAU, "Accouchement "naturel" et accouchement à "haut risque". Deux aspects de la mortalité maternelle et infantile (Châtellenie de Thoisy-en-Dombes - 1660-1814), pp. 49-66.

Hector GUTIERREZ et Jacques HOUDAILLE, "La mortalité maternelle en France au XVIIIe siècle, in Population, 38, nov.-déc. 1983, n° 6, pp. 975-994.

3°- la mortalité infantile est probablement plus élevée quand la mère est âgée, de sorte que les enfants qui atteignent l'âge adulte sont sans doute nés de mères plus jeunes que la moyenne 10/.

Apparemment, la première et la troisième relation ne jouent qu'un rôle mineur ; elles s'appliquent en effet aux pères, la première de manière évidente, la troisième en raison de la corrélation entre l'âge de la mère et celui du père ; or la proportion d'orphelins de père est voisine des quotients de mortalité correspondants.

Ce serait donc la deuxième relation qui jouerait le rôle prépondérant ; l'écart observé est tel, cependant, qu'on hésite à y voir l'effet de cette seule cause. Il semble prudent de laisser la question en suspens et de la reprendre à partir des fiches de famille ; les erreurs y sont à peu près complètement éliminées et l'on peut étudier l'influence de la mort de la mère sur la survie des enfants et, éventuellement, sur leurs chances de se marier.

Revenons aux orphelins de père. Avant 20 ans, la proportion des mariées ayant perdu au moins leur père est plus grande que le quotient moyen de mortalité correspondant du sexe masculin ; cela signifie que les filles ayant perdu au moins leur père se mariaient plus tôt que les autres ; on peut supposer qu'il en était de même pour les garçons mais cela ne se voit guère sur la courbe.

Pour les orphelins de mère, le décalage vers le bas de la courbe des proportions de ces orphelins gêne l'interprétation ; on peut seulement supposer que, sans lui, la position relative des deux courbes serait analogue à celle des orphelins de père, autrement dit que les filles ayant perdu au moins leur mère se marient plus tôt que les autres.

Les classements des mariés d'après leur âge et la survie de leur parent ne nous sont sur ce point d'aucune utilité car le lien entre l'âge du marié et la survie, mettons, du père y est aussi l'inverse de celle que nous cherchons : plus un enfant se marie tard, plus grande

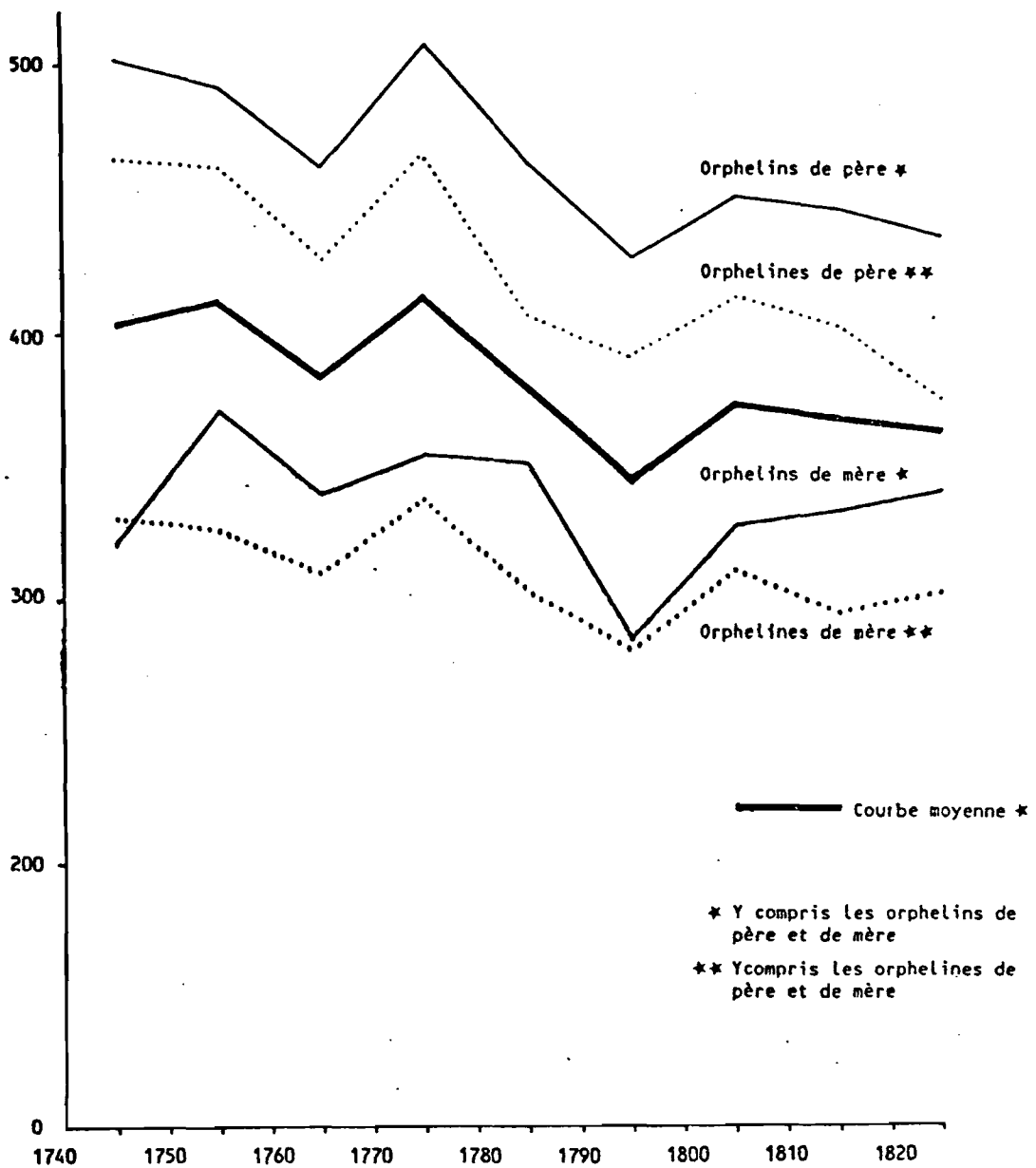
10/ Alain BIDEAU, "Variables familiales de la mortalité infantile", in Mensch und Gesundheit in der Geschichte, Berlin, 1980, pp. 223-250.

est la probabilité qu'il ait déjà perdu son père et, à fortiori son père et sa mère. C'est pourquoi l'âge médian des garçons et des filles mariés dans telle décennie est minimal pour ceux et celles qui ont perdu leur père et leur mère et qu'il est maximal pour ceux et celles qui n'ont plus ni l'un ni l'autre.

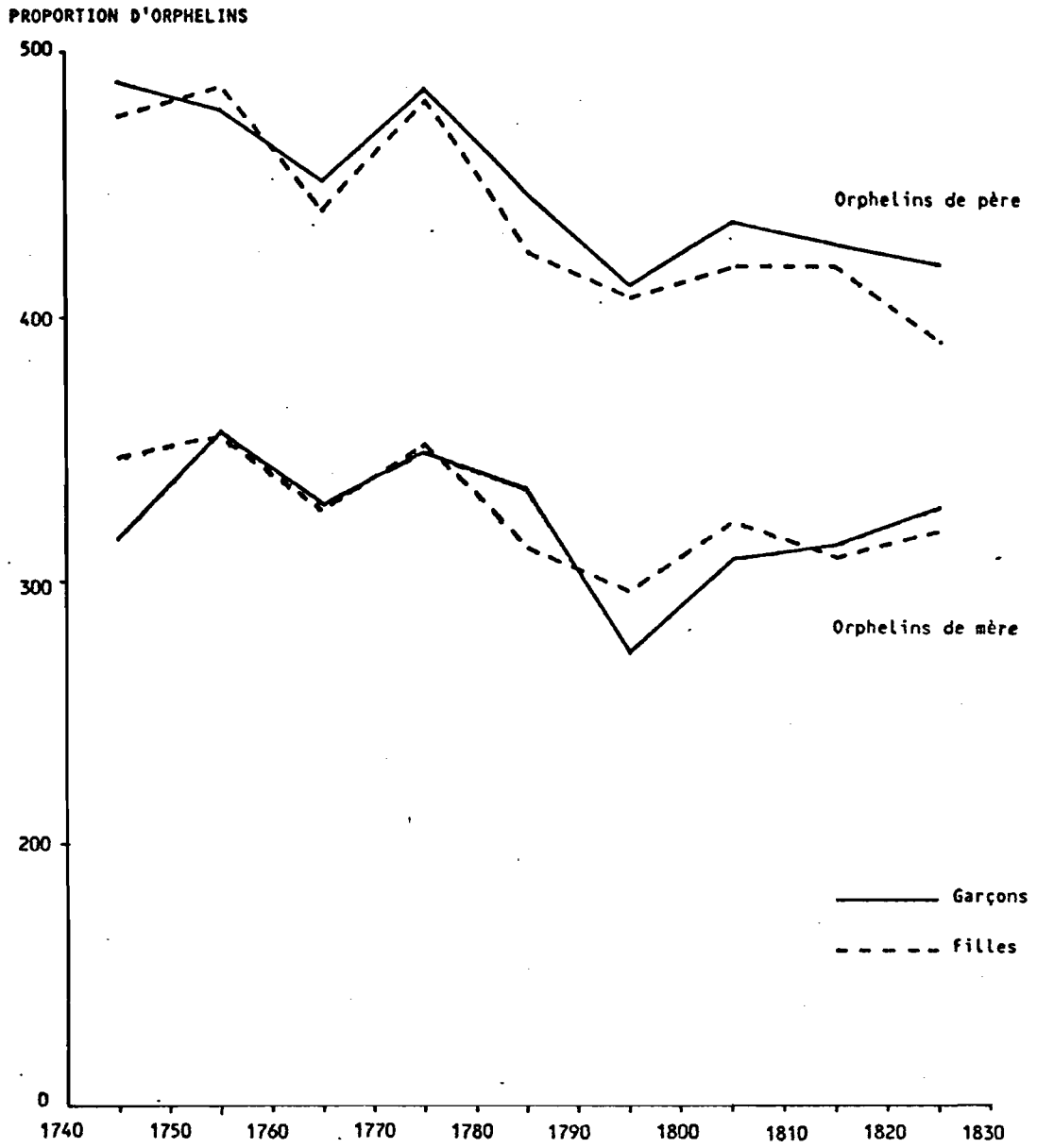
Pour étudier à fond ces questions il faudra aussi recourir aux fiches de famille ; on examinera comment se marient les garçons et les filles qui sont encore célibataires à 20 ans suivant qu'ils ont, à cet âge, leur père et leur mère, leur père seul, leur mère seule, ni père ni mère ; pour les filles, il faudra probablement abaisser l'âge de 20 à 15 ans dans les régions où le mariage est précoce. Dans cette étude, on aura soin de distinguer le cas où le parent survivant est remarié de celui où il ne l'est pas : la jeune fille qui a hâte de fuir une marâtre n'est probablement pas qu'un thème littéraire.

Graphique 1 Proportion des orphelins parmi les garçons mariés
de 20-24 ans à 35-39 ans et les filles mariées de 15-19 ans à 30-34 ans

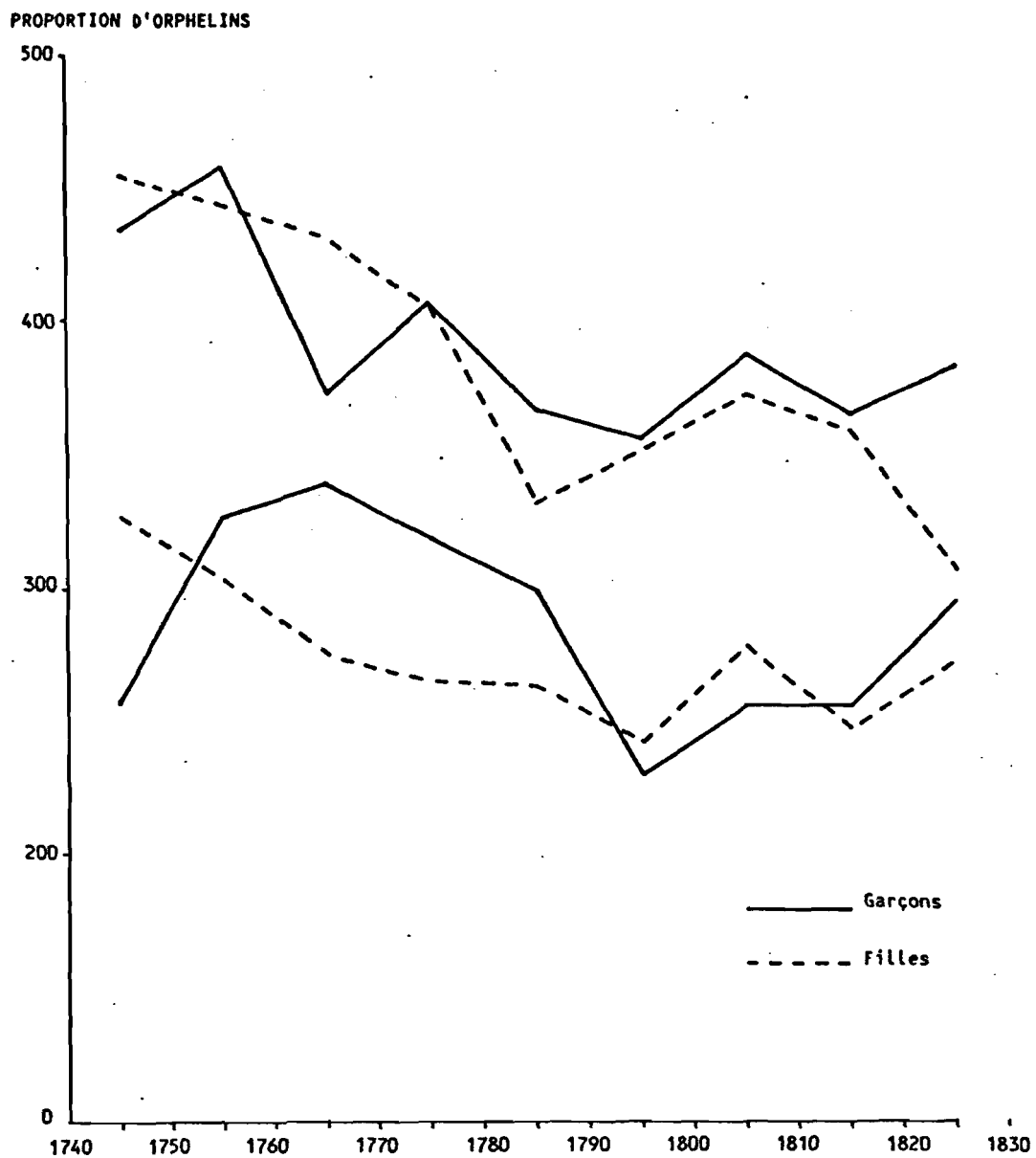
PROPORTION D'ORPHELINS



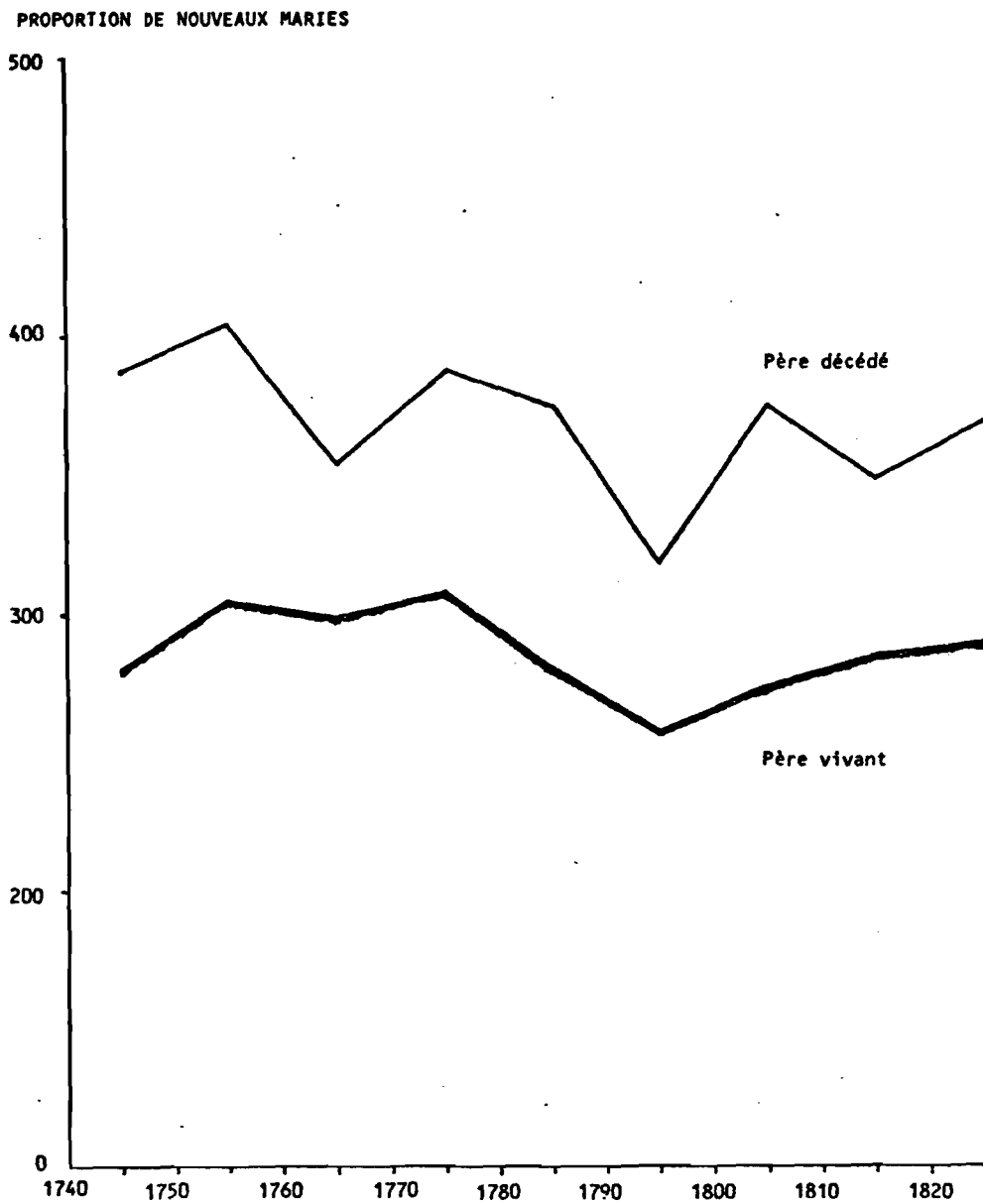
Graphique 2 Proportion moyenne ,pour 1000,d'orphelins de père
 et d'orphelins de mère parmi les garçons et les filles mariés de 20-24 ans à 30-34 ans



Graphique 3 Proportion, pour 1000, d'orphelins de mère et d'orphelins de père
parmi les garçons et les filles mariés de 20-24 ans à 30-34 ans



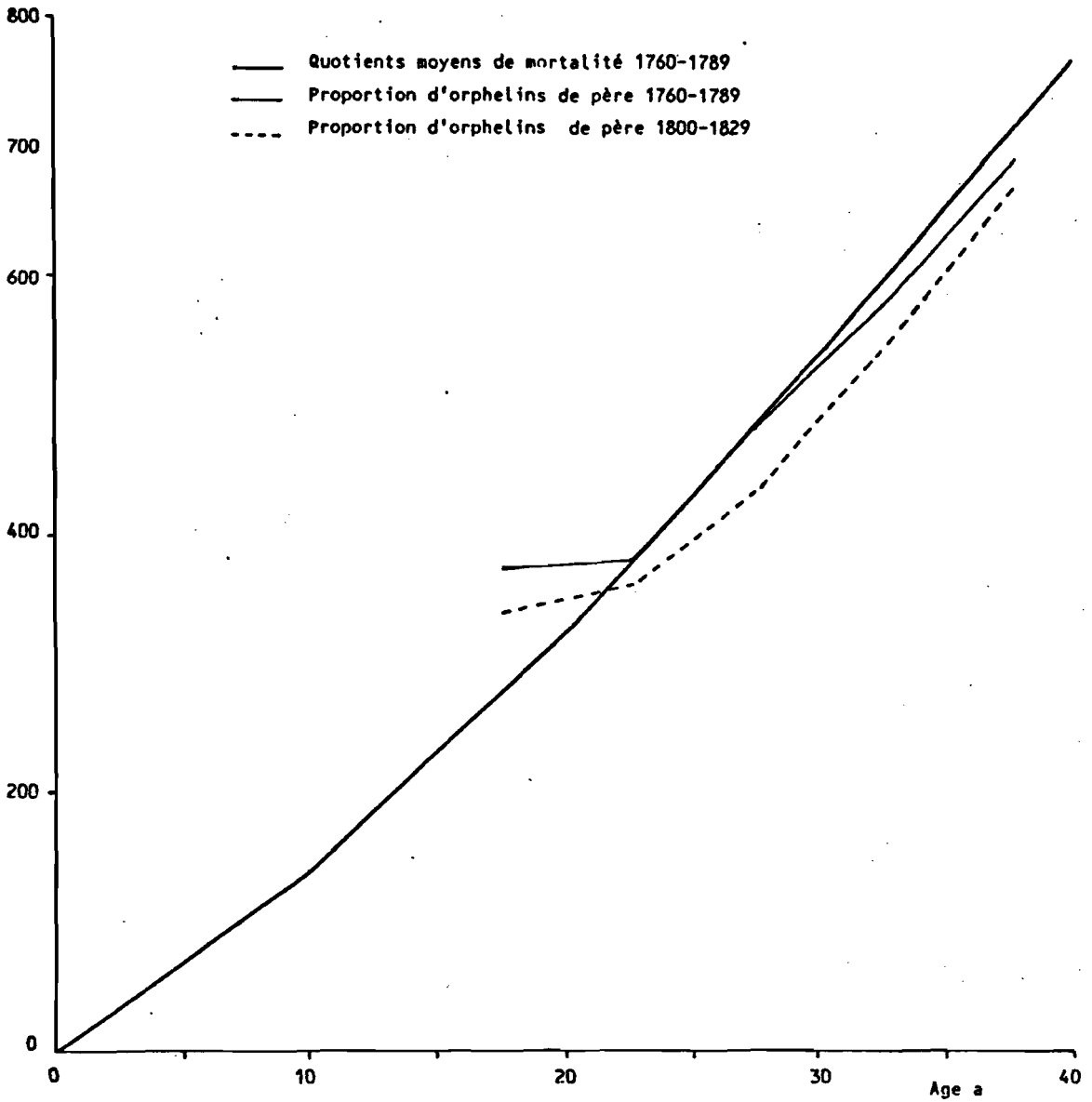
Graphique 4 Proportion moyenne, pour 1000, de nouveaux mariés
dont la mère est morte suivant que le père est vivant ou décédé



Graphique 5 **Quotients moyens de mortalité masculine de 35 ans à 35+a ans**
et proportion d'orphelins de père à l'âge a

PROPORTION D'ORPHELINS A L'AGE a

QUOTIENTS DE MORTALITE POUR 1000 a^q 35



Graphique 6 **Quotients moyens de mortalité féminine de 32,5 à 32,5 + a an**
et proportion d'orphelins de mère à l'âge a

QUOTIENTS DE MORTALITE P/1000 a^{32,5}
 PROPORTION D'ORPHELINS A L'AGE a

